neuf dans un autre; ce dernier nombre est celui qu'adoptent le commentateur du Vichņu Purâņa et l'auteur du Harivamça 1. Toutefois le Harivamça n'est pas d'accord avec lui-même, puisque dans un autre passage il attribue dix fils au Manu 2. Il nous est dès à présent possible de lever cette contradiction de deux manières. Ainsi on peut supposer avec M. Langlois qu'on donne au Manu neuf fils seulement, quand on ne compte pas Sudyumna dont je parlais tout à l'heure; voilà une première solution. On peut, d'un autre côté, admettre avec M. Wilson de deux choses l'une : ou que le nom d'un des fils a été divisé en deux parties, ce qui a produit dix personnes; ou que ce nom, composé de deux parties distinctes et séparables, est resté entier et sans se diviser, ce qui n'en a plus produit que neuf : c'est là une seconde manière de sortir de la difficulté. Cette dernière solution, me paraît justifiée par l'état des variantes que M. Wilson a rassemblées pour ces noms. Il est fort probable que la tradition attribuait, dans le principe, dix enfants au Manu, une fille et neuf fils. Cette fille n'ayant pas paru aux mythographes une digne héritière d'un aussi grand nom que celui de Vâivasvata, on aura voulu retrouver dans les fils le nombre traditionnel de dix; et comme un de ces fils avait un nom beaucoup plus développé et plus aisément divisible que celui de ses autres frères, on aura séparé ce nom en deux parties pour avoir en tout dix personnes.

Ce qui me paraît donner quelque poids à cette conjecture, c'est que le Mahâbhârata, dont la liste doit être une des plus anciennes

diverses autorités indiennes touchant ces dix noms, depuis le Mahâbhârata jusqu'au Padma Purâṇa.

¹ Wilson, Vishņu purāṇa, p. 348, n. 4, comp. avec p. 264; Mahâbhârata, Harivamça, st. 613, t. IV, p. 466, et fol. 26 v. de mon manuscrit; Langlois, Harivansa, t. I, p. 52. On trouve dans les notes de M. Wilson un résumé complet et instructif des

² Mahâbhârata, *Harivamça*, st. 443, t. IV, p. 460, et fol. 19 v. de mon manuscrit; Langlois, *Harivansa*, t. I, p. 39.